

## CHAPITRE XIX

### DES OBJETS LITURGIQUES

SOMMAIRE. — 1. De l'autel. L'autel en lui-même. Les accessoires de l'autel : les nappes, le crucifix, le luminaire, le tabernacle, les reliquaires et les statues de saints. — 2. Des vases liturgiques. Vases sacrés ou bénits. Vases liturgiques non bénits. — 3. Des linges sacrés. — 4. Des substances liturgiques. L'encens.

1. Quels sont les objets liturgiques ?

Les objets liturgiques sont : l'autel, les vases liturgiques, les linges sacrés, les substances liturgiques.

#### 1. De l'autel.

##### L'autel en lui-même.

2. Qu'est-ce que l'autel ?

L'autel<sup>a</sup>, dans le sens général du mot, est le petit monument de pierre ou de bois sur lequel le prêtre offre le saint sacrifice. Il est composé de la pierre d'autel, de son support, des degrés, des gradins, et surmonté le plus souvent d'un tabernacle.

Dans le sens strictement liturgique, l'autel est la pierre sacrée sur laquelle reposent durant la messe le calice et l'hostie.

3. Combien y a-t-il de sortes d'autels ?

On distingue : 1<sup>o</sup> les autels fixes et les autels portatifs ; 2<sup>o</sup> les autels privilégiés et les autels non privilégiés.

4. Qu'est-ce que l'autel fixe et l'autel portatif ?

L'autel *fixe* est une table de pierre (granit, marbre, ardoise, etc.), qui est unie et fixée à son support, et que l'évêque consacre sur place.

L'autel *portatif*, qu'on appelle ordinairement *Pierre sacrée*, est une simple pierre carrée d'une grandeur suffisante pour recevoir le calice et l'hostie, et que l'évêque consacre en particulier, pour être enchâssée dans la table d'autel qui n'a pas reçu de consécration spéciale.

<sup>a</sup> Autel de *altare*, *altus*, élevé.

5. Qu'est-ce que l'autel privilégié ?

C'est celui auquel est attachée une indulgence plénière, applicable aux défunts pour qui le prêtre y dit la messe.

6. Pourquoi l'autel est-il en pierre ?

1<sup>o</sup> Parce qu'il représente Jésus-Christ, la pierre et le fondement de l'Église, 2<sup>o</sup> parce que le corps de Jésus-Christ fut placé dans un sépulcre de pierre.

7. Pourquoi l'autel porte-t-il à ses quatre angles l'empreinte d'une croix et d'une cinquième croix au milieu ?

C'est pour figurer les cinq plaies de Notre-Seigneur.

8. Que doit contenir l'autel ?

Dans l'intérieur de l'autel fixe, ou dans une petite excavation faite dans l'épaisseur de l'autel portatif, et qu'on appelle sépulcre ou tombeau, on doit placer des reliques de plusieurs martyrs, auxquelles on peut joindre des reliques d'autres saints non martyrs.

9. Pourquoi place-t-on ainsi ces reliques de saints ?

C'est : 1<sup>o</sup> afin de glorifier les saints et de nous rendre Dieu propice à cause de leurs mérites ; 2<sup>o</sup> afin de nous rappeler que tout chrétien doit unir le sacrifice de lui-même au sacrifice de l'Homme-Dieu ; car on ne devient saint que par la vertu du sacrifice de la croix renouvelé sur nos autels.

10. A qui appartient le pouvoir de consacrer les autels ?

Ce pouvoir n'appartient qu'à l'évêque. Il peut toutefois être accordé à de simples prêtres par le souverain pontife : par exemple, aux missionnaires, dans les lieux où il n'y a pas d'évêques.

11. Dans quel cas un autel perd-il sa consécration ?

1<sup>o</sup> Quand les reliques ont été enlevées ; 2<sup>o</sup> quand le sépulcre des reliques est brisé ; 3<sup>o</sup> quand, dans un autel fixe, la table a été séparée du corps de l'autel ; 4<sup>o</sup> quand la table de l'autel fixe ou la pierre sacrée sont brisées.

##### Les accessoires de l'autel.

12. Quels sont les principaux accessoires de l'autel ?

Ce sont : 1<sup>o</sup> les nappes d'autel ; 2<sup>o</sup> le crucifix ; 3<sup>o</sup> le luminaire ; 4<sup>o</sup> le tabernacle ; 5<sup>o</sup> les reliquaires et les statues des saints.

*Les nappes d'autel.*

13. De combien de nappes l'autel doit-il être recouvert ?

Il doit être recouvert de trois nappes propres de chanvre ou de lin, bénites par un évêque ou par un prêtre qui en ait reçu le pouvoir. La nappe supérieure doit être plus longue et descendre de chaque côté jusqu'à terre. Les deux autres sont plus courtes, et peuvent être remplacées par une seule pliée en deux.

14. Pourquoi l'Église veut-elle que l'autel soit couvert de trois nappes ?

C'est : 1<sup>o</sup> afin d'arrêter sur le linge, qui est plus facile à purifier, le précieux sang, s'il venait à se répandre ; 2<sup>o</sup> parce que l'autel est la table du Seigneur, sur laquelle sont servis les mets les plus délicieux ; 3<sup>o</sup> pour rappeler les linceuls dont le corps du Sauveur fut enveloppé ; 4<sup>o</sup> pour honorer les trois personnes de la sainte Trinité.

15. Que doit-on mettre à la partie antérieure de l'autel ?

Si elle n'est pas de marbre ou suffisamment ornée, on doit y mettre un parement de la couleur du jour. Ce devant d'autel, nommé *antependium*, rappelle le mystère du jour ou le saint en l'honneur duquel se célèbre la messe, et achève d'envelopper l'autel où Jésus-Christ, invisible maintenant au monde, se manifeste seulement en la personne de ses membres.

16. Quel est l'usage de la nappe de communion ?

1<sup>o</sup> Elle est pour les fidèles la nappe de l'autel du Seigneur ; 2<sup>o</sup> elle sert à recueillir la sainte hostie, si elle venait à s'échapper des mains du prêtre ou des lèvres du communiant<sup>a</sup>.

*Le crucifix.*

17. De quoi doit être surmonté l'autel où l'on dit la messe ?

La rubrique ordonne expressément qu'il soit surmonté d'une croix. Cette croix doit porter un christ et être assez grande pour être vue du célébrant et du peuple. On la place ordinairement sur le tabernacle ; mais il suffirait qu'elle fût derrière l'autel, à une très petite distance.

<sup>a</sup> Il convient que cette nappe soit en toile de chanvre ou de lin, et non en coton. Beaucoup de statuts diocésains l'exigent formellement ainsi. Le voile du calice, le manuterge, la manche du surplis, ne peuvent en tenir lieu.

18. Pourquoi faut-il un crucifix sur l'autel ?

Parce que l'autel est un nouveau calvaire où s'immole Jésus-Christ.

*Le luminaire.*

19. Que comprend le luminaire de l'autel ?

Il comprend les cierges et la lampe du très saint Sacrement.

20. Combien faut-il de cierges allumés pendant la célébration de la sainte messe ?

Il doit y en avoir au moins deux. Celui qui est à gauche du crucifix, du côté de l'épître, représente les saints de l'ancienne loi ; celui qui est à droite, du côté de l'évangile, représente les saints de la nouvelle loi. Le crucifix, au milieu de l'autel et dominant les cierges, rappelle que Jésus-Christ, immolé au milieu des temps pour le salut des hommes, est le Dieu que tous les siècles ont dû et doivent adorer, qu'il est le chef et le centre de la religion.

21. Peut-il y avoir plus de deux cierges allumés à l'autel ?

Il ne peut y avoir plus de deux cierges à la messe privée d'un simple prêtre, à moins que ce ne soit une messe de communauté, en certains jours de fête.

A la messe privée d'un cardinal, d'un évêque ou d'un abbé, il ne doit pas y en avoir plus de quatre.

Les dimanches, on allume six cierges à la grand'messe. Suivant quelques auteurs, ces six cierges figurent les élus des six âges de l'Église militante.

A la grand'messe pontificale, c'est-à-dire à la messe solennelle célébrée par l'évêque ou par le pape, on allume un septième cierge, et la croix doit être devant celui du milieu. Ce septième cierge représente à la fois la plénitude du sacerdoce et la plénitude des dons du Saint-Esprit que possède l'évêque.

22. De quels cierges faut-il se servir ?

De cierges de cire, et non de suif ou de toute autre matière.

23. Quelle est la raison de cette prescription ?

1<sup>o</sup> La cire, substance très pure, formée par l'abeille avec le suc des fleurs, est l'emblème du corps sacré du Sauveur formé par le Saint-Esprit de la plus pure substance de la vierge Marie. La vive et pure lumière qu'elle projette est l'image de sa divinité.

2° La cire éclaire en se consumant par le feu. Ainsi Jésus-Christ est devenu la lumière du monde et l'a sauvé en se consumant par la souffrance et la mort.

3° La cire symbolise aussi les élus et les fidèles de la terre.

Les élus : la cire, c'est leur corps ressuscité et glorifié; la lumière, c'est leur déification en Jésus-Christ.

Les fidèles de la terre : la cire signifie leur pureté qui doit éclater devant Dieu et devant les hommes; la lumière signifie l'obligation où ils sont de devenir, suivant les paroles de Jésus-Christ, « des enfants de lumière <sup>1</sup> », et de brûler du feu de l'amour divin. Ils doivent aussi, comme la cire, se consumer dans la pratique fervente de la foi et des bonnes œuvres.

24. Doit-on entretenir une lampe toujours allumée devant le très saint Sacrement ?

L'Église en fait un précepte rigoureux. Celui-là pécherait mortellement, dit saint Liguori, qui, étant chargé du soin de la lampe, la laisserait s'éteindre par sa faute, un jour entier ou deux nuits consécutives.

25. Avec quelle huile doit être alimentée cette lampe ?

Avec de l'huile d'olive, parce que cette huile, outre que sa lumière est plus vive et plus pure, est un symbole de paix et de bonté. L'évêque toutefois peut, en certains cas, permettre d'autres espèces d'huiles, autant que possible végétales.

26. Quel est le rôle de la lampe du sanctuaire ?

Elle nous indique, comme l'étoile de Bethléem, l'humble demeure du grand Roi; elle est la garde d'honneur toujours vigilante que nous plaçons près de lui pour nous représenter, et elle nous apprend à nous consumer d'amour pour lui.

#### Le tabernacle.

27. Qu'est-ce que le tabernacle ?

C'est une sorte d'armoire ou de coffre en bois, en marbre,

<sup>a</sup> Tabernacle, de *tabernaculum*, tente, pavillon. Le tabernacle est ainsi appelé, en souvenir du tabernacle des Hébreux qui abritait l'arche d'alliance, figure de la sainte eucharistie, l'arche véritable de l'alliance de Dieu avec les hommes.

<sup>1</sup> Jean, XII, 36.

ou en métal, avec une porte fermant à clef, et dans lequel on renferme les saintes espèces.

On appelle *sainte réserve* les hosties consacrées, ainsi renfermées dans le tabernacle, et que l'on y garde afin que les fidèles puissent recevoir Notre-Seigneur dans la communion, ou venir l'adorer dans leurs visites au très saint Sacrement.

28. Comment le tabernacle doit-il être disposé intérieurement ?

Il doit être revêtu de soie blanche, et contenir un corporal sur lequel reposent le ciboire et la custode. Le corporal peut y être remplacé par une pale.

29. Le tabernacle doit-il être recouvert extérieurement ?

Quand il renferme la sainte Eucharistie, il doit être recouvert d'une draperie de couleur blanche ou de la couleur de l'office du jour, qu'on nomme *conopée* <sup>a</sup>. Toutefois, si le tabernacle est sculpté, doré, ou orné de pierreries, le conopée n'est pas indispensable.

30. A qui appartient-il de bénir le tabernacle ?

C'est à l'évêque ou au prêtre délégué par lui.

#### Les reliquaires et les statues.

31. Est-il convenable d'orner les autels de reliquaires et de statues ?

Il est très convenable, surtout aux grandes fêtes, d'orner les autels, en plaçant entre les chandeliers ou sur les rétables de l'autel des reliquaires et des statues de saints. Ces ornements doivent être enlevés dans les temps de tristesse et de pénitence.

32. Pourquoi est-il convenable d'orner ainsi les autels ?

C'est pour exciter la piété des fidèles, et rendre aux saints l'honneur et le culte qui leur sont dus.

33. Quand le très saint Sacrement est exposé sur l'autel, peut-on y placer des reliquaires ou des statues de saints ?

On ne le doit pas, parce qu'il convient alors de fixer l'attention des fidèles uniquement sur Notre-Seigneur.

34. Peut-on mettre des reliquaires ou des statues de saints sur le tabernacle ?

On ne le peut pas, car il ne convient pas de leur assigner une place plus élevée que celle de Notre-Seigneur.

On ne doit pas non plus en mettre devant la porte du tabernacle, pas même la relique de la vraie croix.

<sup>a</sup> Conopée, du grec *konopos*, rideau.

## 2. Des vases liturgiques.

35. Qu'appelle-t-on vases liturgiques ?

On appelle ainsi les vases qui servent au culte divin. Les uns sont sacrés ou simplement bénits; les autres ne le sont pas.

## Vases sacrés ou bénits.

36. Quels sont les vases sacrés ou bénits ?

Ce sont : le calice, la patène, le ciboire, la custode et l'ostensoir.

37. Qu'est-ce que le calice ?

Le *calice* est un vase dont la coupe sert à contenir le vin que le prêtre consacre. Saint Optat de Milève l'appelle le porteur du sang de Jésus-Christ.

38. Qu'appelle-t-on voile du calice ?

C'est un ornement qui sert à couvrir le calice au commencement et à la fin de la messe. Il doit être en étoffe de soie et de la même couleur que les ornements servant à l'office du jour. Il doit être doublé de soie et non d'une autre étoffe.

39. Qu'est-ce que la patène ?

La *patène*<sup>a</sup> est un petit vase de forme ronde, peu concave, qui sert à l'offrande du pain, à la fraction de la sainte hostie et à la communion.

40. Quelle doit être la matière du calice et de la patène ?

Le calice et la patène doivent être en or ou en argent; mais quand ils sont en argent, ils doivent être dorés à l'intérieur.

Le pied du calice peut être d'une autre matière.

41. Quelle est la raison de cette prescription ?

Il convient que l'or, le roi des métaux, soit seul en contact immédiat avec la sainte eucharistie, qui contient le Roi des rois. En outre, les matières autres que l'or et l'argent présentent divers inconvénients qui les font rejeter par l'Église.

42. Par qui doivent être sacrés le calice et la patène ?

Par l'évêque ou par un simple prêtre délégué par le Pape.

43. Le calice et la patène peuvent-ils perdre leur consécration ?

Oui : 1° quand ils sont redorés; 2° quand ils sont rompus ou notablement détériorés; 3° quand la coupe du calice est détachée du pied par une rupture.

<sup>a</sup> Patène, de *patens*, qui est ouvert, étendu.

44. Qu'est-ce que le ciboire ?

Le *ciboire*<sup>a</sup> est un vase où l'on conserve les hosties destinées à la communion des fidèles. Il doit être surmonté d'une petite croix.

45. Quelle doit être la matière du ciboire ?

Le rituel romain ne détermine rien à ce sujet; il suffit que cette matière soit solide et convenable. Mais ordinairement les statuts diocésains prescrivent que le ciboire soit au moins d'argent et que la coupe soit dorée à l'intérieur.

46. Le ciboire doit-il être consacré ?

Il peut être seulement béni, mais cette bénédiction est réservée à l'évêque ou à son délégué.

47. Qu'appelle-t-on voile ou pavillon du ciboire ?

C'est un ornement de soie blanche qui sert à recouvrir ce vase sacré lorsqu'il renferme la sainte Eucharistie.

48. Qu'est-ce que la custode ?

La *custode*<sup>b</sup>, qu'on appelle aussi *lunule* à cause de sa forme, est une sorte de boîte ou de cadre renfermant la sainte hostie qui doit être placée dans l'ostensoir. Elle doit être munie à l'intérieur de deux cercles qui servent à retenir la sainte hostie à distance des deux faces de cristal qu'elle ne doit pas toucher.

49. Qu'est-ce que l'ostensoir ?

L'*ostensoir*<sup>c</sup>, appelé aussi *monstrance* et *soleil*, est le vase qui sert à exposer le saint Sacrement à l'adoration des fidèles. Il doit être surmonté d'une croix.

50. De quelle matière doivent être l'ostensoir et la custode ?

On doit suivre à ce sujet les statuts diocésains; mais il convient que l'ostensoir soit en argent, et la custode en or ou en vermeil.

51. La custode et l'ostensoir doivent-ils être bénits ?

La custode doit être bénite, comme le ciboire, par l'évêque ou son délégué. La bénédiction de l'ostensoir ne semble pas obligatoire.

<sup>a</sup> Ciboire, du latin *cibus*, aliment. — Le ciboire a remplacé l'antique *ciborium* et la colombe où était renfermée la sainte eucharistie. Le *ciborium* consistait en un baldaquin ou dôme porté par quatre colonnes et s'élevant au-dessus de l'autel. Sous ce baldaquin était suspendue une colombe creuse, en or ou en argent, dans laquelle on conservait la sainte eucharistie pour les malades. Le *ciborium* fut remplacé par le tabernacle, à partir du seizième siècle.

<sup>b</sup> Custode, du latin *custodia*, garde.

<sup>c</sup> Ostensoir, du latin *ostendere*, montrer. — L'usage de l'ostensoir remonte à l'époque où fut instituée la Fête-Dieu, au treizième siècle.

52. Quels sont ceux qui ont le pouvoir de toucher les vases sacrés ?

Lorsqu'ils renferment l'hostie consacrée, personne autre que le prêtre et le diacre ne peut les toucher, hors le cas de nécessité, et cela sous peine de péché mortel.

Quand ils sont vides, le sous-diacre, en vertu de son ordination, peut les toucher, toujours et en tout lieu; les acolytes aussi, en vertu de leur ordination, mais seulement à la sacristie, lorsqu'ils les préparent pour le sacrifice; le même pouvoir est accordé, dans le même sens, aux autres clercs minorés et même aux tonsurés, d'après une coutume généralement établie.

Les laïques ne peuvent le faire, sous peine de péché véniel, sans un motif raisonnable ou sans la permission de l'évêque; à l'exception toutefois de l'ostensoir, qu'ils peuvent toujours toucher quand il ne renferme pas la custode.

#### Vases liturgiques non bénits.

53. Quels sont les vases liturgiques non bénits ?

Ce sont : les burettes, l'encensoir et la navette, le bénitier et le goupillon, la clochette et les vases d'ablution.

54. Qu'est-ce que les burettes ?

Les *burettes*<sup>a</sup> sont de petits vases destinés à contenir le vin et l'eau pour la messe. Elles doivent être de cristal ou de verre. Celles d'or et d'argent sont tolérées; mais il convient alors de mettre à chacune d'elles un signe qui la distingue, pour empêcher la confusion de l'eau avec le vin.

55. Qu'est-ce que l'encensoir et la navette ?

L'*encensoir* est le vase qui sert à brûler et à offrir l'encens dans les cérémonies liturgiques. La *navette*<sup>b</sup> est le vase dans lequel on met l'encens qui doit être brûlé dans l'encensoir.

56. Qu'est-ce que le bénitier et le goupillon ?

Le *bénitier* est le vase portatif qui contient l'eau bénite pour l'aspersion. Le *goupillon* ou *aspersoir*<sup>c</sup> est une tige en métal ter-

<sup>a</sup> *Burette*, du vieux mot *buverette*, dérivé soit du latin *bibere*, soit de *buys* ou *buis*, parce qu'originellement elles étaient de ce bois.

<sup>b</sup> *Navette*, du latin *navicula*, petit bateau.

<sup>c</sup> *Goupillon*. — Cet instrument fut tout d'abord un bouquet d'hysope, puis de quelque autre plante aux feuilles pressées et touffues, propre à retenir l'eau et à la répandre par gouttes. En souvenir de cet ancien usage, l'évêque qui consacre une église ne doit faire les aspersions qu'avec une branche touffue. Peu à peu l'hysope fut remplacée par le goupillon actuel.

minée par une boule percée et garnie ordinairement d'une éponge à l'intérieur ou armée de longues soies de blaireau, et qui sert à l'aspersion de l'eau bénite.

57. Qu'est-ce que la clochette ?

La *clochette* est une petite cloche que le serviteur de messe agite un peu au *Sanctus* et fait sonner trois fois à chaque élévation : au *Sanctus*, pour faire écho à la louange que le ciel adresse au Dieu trois fois saint; à l'élévation, pour saluer l'apparition de Jésus-Christ sur l'autel. Il est bon d'agiter la sonnette au *Domine, non sum dignus*, pour avertir les fidèles qui voudraient communier.

58. Qu'entend-on par vases d'ablution ?

On appelle *vases d'ablution*, soit le vase où le prêtre se purifie les doigts, après avoir donné la communion en dehors de la messe ou administré le saint viatique, soit celui qui reçoit les ablutions aux deux premières messes de Noël et dans le cas de binage, soit celui où on lave les linges sacrés, ou encore celui qui est destiné à recevoir l'eau du plateau des burettes après le *Lavabo*.

### 3. Des linges sacrés.

59. Quels sont les linges sacrés ?

Les linges sacrés proprement dits sont : le corporal, la pale et le purificateire.

60. Qu'est-ce que le corporal ?

Le *corporal*<sup>a</sup> est un linge sacré, de chanvre ou de lin, que le prêtre étend sur l'autel au moment de l'offertoire, pour y déposer l'hostie et le calice, le pain et le vin qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Le corporal rappelle le linceul qui servit à ensevelir le Sauveur.

61. Pourquoi le corporal doit-il être de chanvre ou de lin ?

1<sup>o</sup> Parce qu'ainsi il représente mieux le suaire de Notre-Seigneur, qui fut de toile blanche; 2<sup>o</sup> parce que sa blancheur exprime la pureté de conscience que nous devons avoir en approchant de l'agneau sans tache.

62. Où renferme-t-on le corporal ?

Dans l'ornement appelé *bourse*. On a coutume de confectionner cet ornement en étoffe de soie ou d'argent; sa couleur varie suivant l'office du jour.

<sup>a</sup> Ainsi appelé, parce que le corps de Jésus-Christ y est déposé.

63. Qu'est-ce que la pale ?

La *pale*<sup>a</sup> est un linge sacré, de chanvre ou de lin, qui sert à couvrir le calice.

64. Qu'est-ce que le purificateur ?

Le *purificateur* est le linge sacré, de chanvre ou de lin, qui sert à purifier le calice et aussi les lèvres et les doigts du célébrant après les ablutions.

65. A qui appartient-il de bénir les linges sacrés ?

Il n'appartient qu'à l'évêque ou à son délégué de bénir les corporaux ou les pales ; les purificateurs peuvent être bénis par un simple prêtre.

66. Est-il permis à tous indifféremment de toucher les linges sacrés ?

Les laïques ne peuvent les toucher sans permission, quand ils ont servi au saint sacrifice et qu'ils n'ont pas été lavés.

67. Par qui doivent être d'abord lavés les linges sacrés ?

Exclusivement par des ecclésiastiques dans les ordres sacrés ; les religieuses mêmes qui ont la permission de les toucher, n'obtiennent pas celle d'en faire la première lotion.

68. Quel est le linge non sacré dont le prêtre se sert aussi à la messe ?

C'est le *manuterge*<sup>b</sup>, dont il se sert pour s'essuyer les doigts au *lavabo*, après l'offertoire.

#### 4. Des substances liturgiques. L'encens.

69. Quelles sont les principales substances liturgiques ?

Ce sont : la cire, l'huile, le baume, l'eau, le sel, le pain, le vin et l'encens.

70. Qu'est-ce que l'encens ?

C'est un parfum que l'on brûle dans certaines cérémonies religieuses.

71. Que signifie l'encensement ?

Il signifie : 1° *L'adoration*, le culte de latrerie rendu à Dieu et à l'Homme-Dieu dans la sainte eucharistie ; car l'encens brûlé devant Dieu signifie l'anéantissement de toute créature devant lui.

2° *La prière*, qui s'élève vers Dieu comme la fumée de l'encens<sup>1</sup>.

<sup>a</sup> *Pale*, du latin *palla*, *pallium*, manteau, couverture.

<sup>b</sup> *Manuterge*, du latin *manus tergo*, j'essuie les mains.

<sup>c</sup> Pour l'usage et la signification de ces substances autres que l'encens, voir *matière des sacrements et sacramentaux*, pages 163, 198, 226, 395, 404 et 504.

<sup>1</sup> Ps. cxi, 2.

3° *La grâce*, que Jésus-Christ répand dans les âmes, comme la bonne odeur que l'encens répand dans l'église.

72. Pourquoi l'Église encense-t-elle les reliques, les statues et les images des saints ?

1° En l'honneur de Dieu, qui les a couronnés au ciel, qui a sanctifié leurs corps sur la terre et qui les glorifiera à la résurrection générale.

2° En témoignage de respect et de dévotion envers les saints.

73. Pourquoi l'Église encense-t-elle ses ministres et même les fidèles ?

Elle encense : 1° Ses ministres pour honorer en leur personne Jésus-Christ dont ils sont les représentants, et le caractère sacré dont ils sont revêtus.

2° Les fidèles pour honorer en eux le caractère de chrétien que leur a imprimé le baptême.

74. Pourquoi l'Église encense-t-elle même la dépouille des fidèles défunts ?

1° Pour honorer un corps sanctifié par le baptême, par la confirmation, par l'eucharistie et par l'extrême-onction.

2° Pour prier Dieu de faire monter vers lui comme un encens de suave odeur les supplications faites pour le défunt.

#### RÉSUMÉ

**L'autel.** — *L'autel* est la pierre sacrée sur laquelle reposent, durant la messe, le calice et l'hostie. — Les autels sont fixes ou portatifs, privilégiés ou non privilégiés. — Le pouvoir de consacrer l'autel et les pierres sacrées n'appartient qu'à l'évêque ; il peut toutefois être accordé aux simples prêtres, par un indult apostolique.

L'Église veut que l'autel soit couvert de trois *nappes*, afin d'arrêter sur le linge, qui est plus facile à purifier, le précieux sang, s'il venait à se répandre, et aussi parce que l'autel est la table du Seigneur, sur laquelle sont servis les mets les plus délicieux. — L'autel étant un nouveau calvaire où s'immole Jésus-Christ, l'Église ordonne expressément qu'au moins pendant la messe, il soit surmonté d'une *croix*. — Le *luminaire* de l'autel comprend les cierges et la lampe du très saint Sacrement. On doit se servir des cierges de cire, parce que la pureté de cette substance est plus en rapport avec la dignité du corps sacré du Sauveur. Il y a obligation rigoureuse d'entretenir devant le saint Sacrement une lampe toujours allumée. — Le *tabernacle* est l'endroit où sont renfermées les saintes espèces ; il doit être recouvert intérieurement de soie blanche, et contenir un corporal sur lequel reposent le ciboire et la custode. — Il est convenable, surtout aux jours de fêtes, d'orner les autels de *reliquaires* et de *statues* de saints, afin d'exciter la piété des fidèles. Mais on ne doit les placer, ni sur le tabernacle, ni devant la porte du tabernacle.

**Les vases liturgiques.** — Les *vases liturgiques* servent au culte divin : les uns sont sacrés ou simplement bénits, les autres ne le sont pas. — Le *calice* est la coupe qui sert à contenir le vin que le prêtre consacre; la *patène* sert à l'offrande du pain, à la fraction de la sainte hostie et à la communion. Ces vases doivent être en or ou en argent doré à l'intérieur. Le *ciboire* contient les saintes hosties destinées à la communion des fidèles; la *custode* renferme la sainte hostie qui doit être placée dans l'*ostensoir*. Les vases sacrés, lorsqu'ils contiennent l'hostie consacrée, ne peuvent être touchés que par les prêtres et les diacres. — Les burettes, l'encensoir et la navette, le bénitier et le goupillon, la clochette et les vases d'ablution sont des vases non bénits.

**Les linges sacrés.** — Les linges sacrés proprement dits sont : le *corporal*, la *pale* et le *purificatoire*. Le prêtre étend le *corporal* sur l'autel au moment de l'offertoire pour y déposer le pain et le calice. La *pale* est le linge de chanvre ou de lin qui sert à couvrir le calice. Le *purificatoire* sert à purifier le calice et aussi les lèvres et les doigts du célébrant après les ablutions. — Les laïques ne peuvent toucher les linges sacrés sans permission.

**Les substances liturgiques. L'encens.** — Les principales *substances liturgiques* sont : la cire, l'huile, le baume, l'eau, le sel, le pain, le vin et l'encens. — L'encensement signifie : l'adoration rendue à Dieu; la prière qui monte vers lui; la grâce que Jésus répand dans les âmes. L'Église encense : les reliques et les images des saints, en l'honneur de Dieu et en signe de dévotion; ses ministres, pour honorer Jésus-Christ en leur personne; les fidèles vivants et défunts, pour honorer en eux le caractère de chrétien.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES OBJETS LITURGIQUES	Autel	Autel proprement dit	Définition.	Diverses sortes	Fixe ou portatif. Privilegié ou non privilégié.	Pouvoir de consacrer les autels et les pierres sacrées.							
							Accessoires de l'autel	Nappes	L'autel doit être couvert de trois nappes. Motifs de cette pratique de l'Église.				
										Luminaire	Cierges. Lampe du sanctuaire.		
												Tabernacle	En quoi il consiste. Quelle doit être sa décoration.
Vases liturgiques non bénits	Ceux qui peuvent les toucher.												
		Linges sacrés	Burettes, encensoir, navette, bénitier, goupillon, clochette, vases d'ablution.										
				Substances liturgiques	Le corporal, la pale, le purificatoire. Les laïques ne peuvent les toucher sans permission.								
						L'encens	Quelles sont ces substances. Ce que signifie l'encensement. Pourquoi l'Église encense les reliques des saints. Pourquoi elle encense ses ministres et les fidèles.						

## CHAPITRE XX

### DES VÊTEMENTS LITURGIQUES

SOMMAIRE. — 1. Des vêtements ecclésiastiques. Soutane. Costume des supérieurs ecclésiastiques. — 2. Des vêtements sacrés. Vêtements du prêtre. Vêtements des ministres inférieurs. Ornements épiscopaux. Ornements réservés au souverain pontife. — 3. De la couleur des ornements. — 4. Bénédiction des ornements sacrés.

1. Qu'est-ce qu'on entend par vêtements liturgiques?

On entend, soit les *vêtements ecclésiastiques*, soit les *vêtements ou ornements sacrés*.

#### 1. Des vêtements ecclésiastiques.

##### La soutane.

2. Quel est le principal vêtement ecclésiastique?

C'est la *soutane*<sup>a</sup>, robe qui descend jusqu'aux talons, fermée par devant, et à manches suffisamment longues.

3. Quelle est la couleur de la soutane?

Elle est *noire*, pour les prêtres et les clercs inférieurs; *violette*, pour les évêques, excepté aux jours de pénitence et en dehors de leurs diocèses, où ils portent la soutane noire; *rouge*, pour les cardinaux<sup>b</sup>, si ce n'est qu'ils prennent le violet lorsque les évêques doivent prendre le noir; *blanche*, pour le Pape, à cause de sa dignité suprême.

<sup>a</sup> Soutane, de l'italien *sottana*, de *sotto*, dessous, parce qu'elle se porte sous les ornements sacrés, ou parce que les anciens portaient cet habit sous le manteau. — La soutane tire son origine de la toge romaine. Durant les cinq premiers siècles, les clercs, dans la vie civile, n'avaient pas d'habits distincts des laïques. Mais lorsque les barbares eurent introduit dans l'empire romain les habits courts, les évêques et les conciles ordonnèrent aux clercs de conserver la toge ancienne, qui, à partir du onzième siècle, subit successivement les modifications qui ont fait peu à peu la soutane de nos jours.

<sup>b</sup> La soutane rouge fut donnée aux cardinaux par le pape Paul II, pour exprimer qu'ils sont les défenseurs-nés de l'Église, et jusqu'au sang, s'il le faut.